



Saint Denis le 20 février 2014

Service public ferroviaire : à quoi jouent les Conseils régionaux ?

Quotidiennement, les trains subissent, des retards et des suppressions... Chaque jour, les voyageurs sont confrontés à cette situation et aux conséquences qui en découlent notamment pour les trajets TER domicile/travail. Depuis de nombreuses années, SUD-Rail dénonce cette dégradation du service. La modernisation des installations, si elle est une condition nécessaire à l'amélioration, n'est pas pour autant suffisante. Faire circuler des trains à l'heure suppose que le matériel soit entretenu correctement, que l'équipement en personnel soit assuré. Or la Direction de la SNCF, comme les pouvoirs de tutelle, Gouvernement et Ministère des Transports, acquis au libéralisme, n'ont d'autres horizons que compétitivité, rentabilité, productivité. Il en découle une politique où les suppressions d'effectifs vont bon train, et l'entretien des installations et des matériels s'effectue à moindre coût.

Avec le projet de loi pour le secteur ferroviaire qui doit venir en débat au parlement, ces orientations, loin d'être remises en cause, aggraveront, au contraire, cette situation. Sans compter que l'organisation « cloisonnée » et « verticalisée » des activités sera accrue, supprimant ainsi les transversalités entre services nécessaires à un bon fonctionnement du système ferroviaire. Il en ira de même avec l'ouverture à la concurrence pour les services voyageurs intérieurs (Desserte Intercités et Régionales) après celle du FRET et du Voyageur international.

Plusieurs Régions annoncent qu'elles suspendent tout paiement à la SNCF, (Midi-Pyrénées, Nord-Pas-de-Calais, PACA, Aquitaine, Lorraine...). Ces prises de positions ne résoudront les problèmes actuels. Il en est de même lorsque les Régions organisent la privatisation du transport ferroviaire régional, par exemple en achetant du matériel ferroviaire sans passer par l'entreprise publique SNCF ou en vantant « la concurrence » c'est-à-dire le remplacement du service public par des entreprises privées.

Pour que le retour à un système ferroviaire ou la qualité de service soit à la hauteur des besoins, ce sont d'autres orientations en matière de politique de transport, et particulièrement celle du ferroviaire, qui devront être décidées et mises en œuvre. D'autant plus que les enjeux environnementaux et énergétiques sont de plus en plus d'actualité. Répondre à cette situation, à ces enjeux, appelle de la part des élus à tous les niveaux, qu'ils assument leurs responsabilités. Ils doivent peser de tout leur poids pour que soient prises les bonnes décisions afin de créer un service public ferroviaire unifié, financé par l'état, avec les moyens matériels utiles à son bon fonctionnement et une direction favorable à ces objectifs.

Il est aberrant que deux entités publiques, la SNCF d'une part, chaque Conseil régional d'autre part, n'entretiennent que des rapports marchands où chaque partie essaie de prendre le dessus sur l'autre. Les usagers du service public ferroviaire méritent mieux que ça !

SUD-Rail, continuera, comme lors de la création de RFF, et actuellement avec le projet de loi à venir, de dénoncer les politiques de casse du service public ferroviaire. SUD-Rail agira dans le but de créer un rapport de force pour que d'autres choix soient faits en faveur d'un véritable service public de transport ferroviaire, et ce avec les moyens humains nécessaires, la finance à elle seule ne suffisant pas au fonctionnement d'une entreprise telle que la nôtre.

Pour la fédération SUD-Rail :

- Bernard Borgialli : 06 69 43 39 42
- Julien Troccaz : 06 62 94 62 67